

CONSEIL d'ADJOINTS DU 26 JANVIER 2015

Présents : Mme GAUQUELIN Françoise, Mr LEVEQUE Guillaume, Mme ROTHEA CELINE, Mme CHAPUS Josiane, Mr GILLE Martial, Mr BUGNET Jean Marc, Mr CASTELLANO Michel, Mme AZNAR Valérie

Mr BROTTET Marc.

Page
1

OBJET	Avis du Conseil d'Adjointes	Pour suite à donner	Elu	Professionnel	échéance	Observations
TOUR DE TABLE						
Monsieur CASTELLANO signale un éboulement sur la route du quartier de la gare.	Il conviendra de faire d'urgence un courrier pour signaler ce point au département.		Michel CASTELLANO	Laure ROSSO		
Manifestation des GUNFIGHTERS	Accord, faire la réponse		Michel CASTELLANO	Laure ROSSO		
Monsieur BUGNET indique qu'il y a une commission de sécurité à la préfecture le 5 février. Il s'y rendra avec Monsieur BOURRAT et Mr RIVIERE.						
Participation citoyenne : Monsieur BUGNET présentera ce point lors d'un prochain conseil municipal			Jean Marc BUGNET	Laure ROSSO		
Lors du prochain conseil sera présenté également le protocole transactionnel à venir avec le maître d'œuvre de la salle spécialisée.						
Numéricable : le 27 janvier Mr RAMET interviendra pour faire des tests concernant la faisabilité de la connexion wifi notamment pour la salle des adjoints. Il sera évoqué également la mise en place de lignes directes pour quatre personnes (il existe des disponibilités au niveau du standard).						
Monsieur BROTTET fait le point sur l'organisation du repas du personnel. En ce qui concerne le repas des anciens Mr SOLARI et l'école de musique feront une aubade.						
Celine ROTHEA : Madame BRET VITTOZ a fourni un article pour le site internet.						
Rappelle que le site internet sera accessible le 2 février.						
Monsieur GILLE indique qu'il organise une réunion pour traiter de la RD 117 et de la rue du 8 mai 1945 avec le département. Cette réunion serait prévue pour le 6 février 2015. L'idée serait d'organiser un travail partenarial						

avec la CCVG pour envisager des travaux significatifs notamment sur le COUTOIS, et les trottoirs de la rue du 8 mai. Si possible cette opération devrait faire l'objet d'une maîtrise d'œuvre externe et serait à mettre en corrélation avec l'étude de centralité.						
Madame GAUQUELIN annonce le départ de Madame MAULAVE .						
RYTHMES SCOLAIRES : Le COPIL a été reporté. Madame LANDY est mécontente. Madame LANDY souhaite savoir quelles modalités d'organisation la collectivité souhaite car elle ne peut pas gérer sereinement les inscriptions. Il a été indiqué à Madame LANDY que le copil est une instance de concertation et que les décisions doivent y être débattues.						
Une réunion est organisée le 26 janvier 2015 au soir avec les associations. Un retour sera fait à Madame LANDY, et le sujet sera débattu lors du conseil municipal du 5 mars.						

Le Maire,



Françoise GAUQUELIN